

Cursus diplômant 'Ori Tahiti'



Cursus 'Ori Tahiti

Cycle perfectionnement Excellence

De 1 à 2 ans



D.E.T - Diplôme d'Etudes Traditionnelles

Durée 2 ans à 4 ans

4 U.V à valider : ****UV dominante** Danse/ ****UV obligatoire en** Culture et Civilisation Polynésienne/ ****2 U.V complémentaires**

**Seules les mentions Très Bien en Danse et Bien en 3^{ème} année de Culture et Civilisation Polynésienne + 2 U.V complémentaires 3^{ème} année (mention Bien) permettent l'obtention du D.E.T*



C.E.F.E.T - Certificat d'Etudes Traditionnelles

Durée 1 à 3 ans

4 U.V à valider : **** UV dominante** Danse/****UV obligatoire en** Culture et Civilisation Polynésienne/****2 U.V complémentaires**

**Seules les mentions Très Bien en Danse et Bien en 2^{ème} année de Culture et Civilisation Polynésienne + 2 U.V complémentaires 2^{ème} année (mention Bien) permettent l'obtention du C.E.F.E.T*

*Seules les mentions Très Bien en Danse et Bien en 2^{ème} année de Culture et Civilisation Polynésienne permettent l'accès ***direct au **cycle 4 (D.E.T)***



B.E.T - Brevet d'Etudes Traditionnelles

Examen Fin de 2^{ème} Cycle

4 U.V à valider : ****UV dominante** Danse/**UV obligatoire en** Culture et Civilisation Polynésienne/ **2 U.V complémentaires**

Seules les mentions Très Bien en Danse et Bien en 1^{ère} année de Culture et Civilisation Polynésienne + 2 U.V complémentaires **1^{ère} année (mention Bien) **** permettent l'obtention du B.E.T*

*Seules les mentions Très Bien en Danse et Bien en 1^{ère} année de Culture et Civilisation Polynésienne permettent l'accès ***direct **au cycle 3 (C.E.F.E.T)***



2^{ème} Cycle

Durée ****2 à 6 ans**

C.2.1/C.2.2/C.2.3/C.2.4

Danse et à partir de C.2.3, ****ouverture des UV : U.V. obligatoire en** Culture et Civilisation Polynésienne/**** 2 U.V complémentaires**



Examen Fin de 1^{er} Cycle

*Sur proposition du jury et avec une mention au moins égale ou supérieure à « Très Bien », l'élève peut entrer directement en Cycle ***2. 3^{ème} année***



1^{er} Cycle (A partir de 7 ans)

Durée de 1 à 5 ans

C.1.1/C.1.2/C.1.3/C.1.4

Danse



Cycle Eveil/Initiation (dès CP) Non obligatoire

Durée 1 à 2 ans

Cursus diplômant danse

Le Conservatoire artistique de la Polynésie française – Te Fare 'Upa Rau est le seul établissement public autorisé à délivrer des diplômes territoriaux d'études traditionnelles en danse ou instruments sur le territoire. Pour cela, les élèves désireux d'obtenir une telle reconnaissance doivent suivre un cursus long et complet.

Trois diplômes sont à pourvoir :

- Le Brevet d'Études Traditionnelles (BET – durée d'obtention de 2 à 6 ans),
- Le Certificat d'Études Traditionnelles (CEFET – durée d'obtention de 1 à 3 ans),
- Le Diplôme d'Études Traditionnelles (DET – durée d'obtention de 2 à 4 ans).

Le cursus danse traditionnelle avec 'ori tahiti en dominante permet aux élèves d'atteindre l'excellence tout en ayant un bagage culturel complet avec 3 U.V. complémentaires dont une obligatoire, la Culture et civilisations polynésiennes.

Dominante : Danse traditionnelle

1 U.V obligatoire :

U.V.	• Culture et Civilisation Polynésiennes
Tarif	8 000 F CFP

3 U.V au choix :

U.V.	• Himene • 'Ukulele • Percussions traditionnelles • 'Ōrero • Assistance à l'encadrement
Tarif	8 000 F CFP

Assistance à l'encadrement

Le Conservatoire est le seul établissement territorial habilité à décerner des diplômes d'études traditionnelles. Ce diplôme constitue ainsi un précieux sésame pour les Danseuses se destinant à enseigner à leur tour le 'ori tahiti en Polynésie française comme à l'étranger. Cette unité de valeur permet aux élèves dès le Cycle 2/3 d'appréhender l'enseignement par l'encadrement de classes auprès d'un enseignant titulaire.